

COMMUNE DE BOISSEUIL

DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers  
en exercice : 23  
Présents : 19  
Votants : 23

L'an deux mil vingt-deux, le 11 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2022

PRESENTS : Mme BEAUGÉRIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal.

ABSENTS : Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. VALADON Thierry), M. BOURDOLLE Philippe, (Pouvoir à Mme ASTIER Martine), M. ZBORALA Bernard (Pouvoir à Mme DEBAYLE Michèle).

Secrétaire de séance : Mme Mathilde WISSOCQ

Affiché le : 16/03/2022

## 12. Extension réseau électrique lotissement le clos des châtaigniers à Boisseuil.

Dans le cadre de la réalisation à Leycuras du lotissement le « Clos des châtaigniers » réalisé par LOTICENTRE représenté par Monsieur Hubert Geneste et autorisé par arrêté en date du 16 août 2021, une extension du réseau public d'électricité est nécessaire.

Un chiffrage effectué par ENEDIS a été fourni au moment de l'instruction du permis d'aménager et la commune s'est engagée le 20 juillet 2021 à assumer le coût afin que le permis d'aménager puisse être délivré positivement.

L'extension de réseau pour ce projet est de 256 mètres linéaires dont 125 mètres linéaires en domaine public et le devis d'ENEDIS s'élève à 10 458,76 € TTC, montant à la charge de la commune.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :**

- **de financer les travaux d'extension du réseau électrique route de Toulouse pour un montant de 10 458,76 € TTC,**
- **de donner au Maire toute autorisation nécessaire aux fins envisagées,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie  
Les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures  
**Le Maire,**  
**Philippe JANICOT**